

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-11) 5182402 Fax: (251-11) 5182400

Website: www.au.int

IE18280 – 133/29/15

**CRÉATION DU MARCHÉ UNIQUE DU TRANSPORT AÉRIEN EN AFRIQUE
MISE À JOUR DU PLAN D'ACTIVITÉ
2016-2017**

N°	Activité	Objectifs/Résultats	Dates	Responsabilité	Parties prenantes	Observations
1	Adoption de la Déclaration sur la création d'un marché unique des transports aériens en Afrique par les chefs d'État et de gouvernement	Déclaration sur la création d'un marché unique du transport aérien en Afrique représentant la détermination des dirigeants africains à l'égard du projet et des événements.	Janvier 2015 : RÉALISÉ	CUA	États membres, CER, AFRAA, CAFAC, APCN, BAD et d'autres parties prenantes	Réalisé au Sommet de janvier 2015
2	Déclaration de l'engagement solennel des États pour la création d'un marché unique des transports aériens en Afrique d'ici 2017	Engagement des États membres à lancer le marché unique du transport aérien en Afrique dès que possible	Janvier 2015 : RÉALISÉ	CUA	États membres	Réalisé dans quatorze (14) États membres et ouverts à tous.

N°	Activité	Objectifs/Résultats	Dates	Responsabilité	Parties prenantes	Observations
3	Plaidoyer et facilitation pour associer davantage d'États dans la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro en vue de la création d'un marché unique africain du transport aérien	Mise en œuvre de la DY par un plus grand nombre d'États et adhésion au marché unique	Continue en octobre 2016	CUA / Groupe ministériel /de travail /Parlement panafricain	États membres, CER, AFRAA, CAFAC, APCN et autres parties prenantes	Suite. Associer la CUA, ICA, IATA, CER aux fins de synergies. Les EM profiteront de l'ICAN 2016 de l'ICAO aux Bahamas pour faire le plaidoyer
4	Refaire circuler l'information, les copies de la Décision du Sommet, de la Déclaration et de l'engagement solennel à la mise en œuvre intégrale de la Décision de Yamoussoukro et à la création du Marché Unique des Transports aériens en Afrique à tous les États membres	Sensibilisation et soutien à l'ACTION DE SUIVI des États membres : Rappeler aux États la décision et la nécessité du plaidoyer pour encourager davantage d'États à adhérer au SAATM	octobre 2016	AUC	Membre	envoie des notes verbales et lettres aux États membres; il faut envoyer à nouveau un rappel à tous les États membres
5	Consultation avec l'Agence d'exécution et les CER sur la gestion du projet sur le marché unique aux niveaux continental et régional	Coordination et harmonisation des rôles de gestion et de contrôle du marché unique	28 novembre - 2 décembre 2016	CUA	CER, AFRAA, CAFAC, APCN	Immédiatement après le CTS du secteur Réaction sur le projet du protocole de coopération d'ici le 18 nov. 2016

N°	Activité	Objectifs/Résultats	Dates	Responsabilité	Parties prenantes	Observations
6	Examen des fonctions et des responsabilités de l'organe de surveillance et formulation des recommandations concrètes pour remplacer les fonctions en annexe 2 de la DY	Harmonisation du rôle de suivi de l'organe de surveillance avec les fonctions de l'organe d'exécution	28 nov.-2 décembre 2016	CEA	États membres, CER, AFRAA, CAFAC, APCN et autres parties prenantes	L'annexe 2 à la DY doit être modifiée pour éviter le double emploi des rôles. Équipe de travail - CEA /CUA /CAFAC
7	Concrétisation de l'engagement solennel pris à travers la mise en œuvre des étapes émises aux États qui ont signé l'Engagement solennel Voir les actions mises à jour - Annexe 2	Vérification de la mise en œuvre Voir les actions revues sur la base de la lettre de la CUA -Annexe 2	18 novembre 2016 pour les rapports Février 2017 pour terminer	CUA	CAFAC, CER	Sert de base pour le lancement de la SAATM entre les États parties à l'engagement solennel lors de la deuxième réunion des ambassadeurs et de la 3 ^e réunion du MWG
8	Adoption des règles de concurrence, du mécanisme de règlement des différends, de la réglementation en matière de protection des consommateurs et pouvoirs de réglementation et d'exécution de l'organisme d'exécution À présenter au CTS TIET	Achèvement du cadre réglementaire et des dispositions institutionnelles pour la gestion du marché unique du transport aérien	CTS du 28 nov. - 2 décembre 2016	CUA	États membres, CER, AFRAA, CAFAC, APCN et autres parties prenantes	L'adoption a été faite lors du Sommet de janvier 2015, mais la CUA devrait s'assurer de leur finalisation à la fin des processus internes

N°	Activité	Objectifs/Résultats	Dates	Responsabilité	Parties prenantes	Observations
9	Organisation du 3 ^e Groupe de travail ministériel sur la mise en œuvre intégrale de la Décision de Yamoussoukro et la mise en place du Marché Unique des Transports aériens en Afrique	Évaluation des progrès accomplis et préparation du lancement du SAATM en juin 2017	28 novembre – 2 décembre 2016 À tenir en marge du CTS	CUA /Membres du Groupe de travail ministériel	États membres, CER, AFRAA, CAFAC, APCN et autres parties prenantes	Lancement des travaux les 16 et 17 avril 2015 et la 2 ^e réunion tenue le 20 octobre 2016
10	Conclusion du Mémoire de coopération entre la CAFAC et les Communautés économiques régionales (CER)	Coordination et harmonisation des rôles de gestion et de contrôle du marché unique	Décembre 2016	CAFAC & CER	CUA, CER, AFRAA, AFCAC, APCN et autres parties prenantes	Date limite pour la signature du Protocole de coopération durant le CTS.
11	Initier le processus visant à faciliter la libre circulation des personnes et des biens au sein du SAATM	Élimination des barrières non physiques. Faciliter le visa pour les Africains parmi les États membres	Janvier 2017	États membres	CUA, CAFAC, AFRAA, CER, compagnies aériennes africaines	Certains pays comme le Rwanda ont déjà pris cette mesure. Certaines CER ont également pris des mesures similaires, mais limitées au mouvement intra-CER

N°	Activité	Objectifs/Résultats	Dates	Responsabilité	Parties prenantes	Observations
12	Mettre en place un mécanisme d'évaluation pour la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro et du projet sur le marché unique.	Établir le niveau de mise en œuvre	Février 2017	CAFAC	États membres, CUA, CER, AFRAA, CAFAC, APCN et autres parties prenantes	En attendant la mobilisation des ressources pour l'EA. Envisager également la possibilité à la BAD ou la CEA de mener l'étude.
	Effectuer une étude de référence sur la mise en œuvre de la DY avant le lancement					
13	Suivi de la mobilisation des ressources et financement de l'Agence d'exécution	Mobilisation des ressources de financement de l'Agence d'exécution	Février 2017	CUA	CAFAC, États membres, BAD, institutions financières continentales et régionales et partenaires au développement	Suivi de la BAD et communication avec d'autres partenaires
14	Former un comité de suivi des ambassadeurs.	Mécanisme de facilitation de suivi étroit de la mise en œuvre du Groupe de travail ministériel	RÉALISÉ avril 2015	CUA	Les États membres, les CER, l'AFRAA, la CAFAC, l'APCN et d'autres parties prenantes	Première réunion consultative du 6 mars 2015 immédiatement après la réunion d'experts pour préparer le lancement
	Organiser la deuxième réunion de suivi		2 ^e réunion consultative - février 2017			

N°	Activité	Objectifs/Résultats	Dates	Responsabilité	Parties prenantes	Observations
15	Formulation de lignes directrices de politique extérieure et des clauses contraignantes pour la négociation des accords de services aériens avec des États et des régions non africains	Politique extérieure et clause contraignante pour la négociation des accords de services aériens avec des États et régions non africains	Mars 2017	CUA	CUA, CER, AFRAA, CAFAC, APCN et autres parties prenantes	L'UA demande un service de conseil ou sollicite la BAD pour financer l'étude
16	Opérationnalisation du Tribunal d'arbitrage de l'aviation civile africaine : ▪ Les CER nomment des arbitres d'ici janvier 2017	Opérationnalisation du Tribunal de l'aviation civile	Mars 2017	CAFAC	CUA et États membres	En attendant de finaliser les consultations avec le conseil juridique de la CUA sur la nature appropriée d'un tel tribunal
17	Élaboration d'un plan directeur de l'infrastructure de transport aérien continental.	Plan directeur de l'infrastructure de transport aérien en Afrique	Avril 2017	CAFAC	CUA, CER, AFRAA, CAFAC, APCN et autres parties prenantes	Associer NEPAD/PIDA
18	Formulation du règlement d'application de la Décision de Yamoussoukro	Règlement d'application de la Décision de Yamoussoukro	En cours d'achèvement en mai 2017	CAFAC	CUA, CER, AFRAA, CAFAC, APCN et autres parties prenantes	Inclus dans le programme de travail de l'EA
19	Formulation de règles pour une gestion harmonieuse du marché unique des transports aériens en Afrique	Règles pour la bonne gestion du marché unique africain des transports aériens	En cours d'achèvement en mai 2017	CAFAC	CUA, CER, AFRAA, CAFAC, APCN et autres parties prenantes	Inclus dans le programme de travail de l'EA et en attendant le financement de l'évaluation environnementale

N°	Activité	Objectifs/Résultats	Dates	Responsabilité	Parties prenantes	Observations
20	Mesures de renforcement des capacités (formation, dotation et assistance technique) pour les États membres, la CUA, les CER et la CAFAC	Renforcement des capacités de gestion du marché unique du transport aérien	Mai 2017	CUA	États membres, CER et CAFAC	Inclus dans le programme de travail de l'EA et en attendant le financement de l'évaluation environnementale
21	Lancement du marché unique des transports aériens en Afrique	Fonctionnement du SAATM	Juin 2017	CUA	CAFAC, CER et États membres	Lancement au Sommet de l'UA de juin 2017